**TERMS OF REFERENCE FOR INDIVIDUAL CONSULTANTS AND CONTRACTORS**

**Consultation nationale pour la réalisation d’une revue de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour l’Accélération de l’Abandon Total des Mutilations Génitales Féminines/Excision (MGF/E) (2018-2022).**

**Objet de la mission :**

L’objectif principal de la consultation est de faire une revue de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour l’Accélération de l’Abandon Total des Mutilations Génitales Féminines/Excision (MGF/E) (2018-2022) dans le cadre du partenariat avec le ministère de la Femme et de la Famille (MFF).

Portée de la mission :

La consultation est conçue pour appuyer le MFF dans la revue de la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l’Accélération de l’Abandon Total des Mutilations Génitales Féminines/Excision (MGF/E) (2018-2022) à des fins de responsabilisation et d’apprentissage à divers niveaux y compris la révision des politiques.

Contexte :

Le Ministère de la Femme et de la Famille (MFF), en collaboration avec les membres du Comité national de coordination pour l’abandon des MGF/E et l’UNICEF, a élaboré en 2017 la Stratégie nationale pour l’accélération de l’abandon total des mutilations génitales féminines/excision assortie d’un plan d’action quinquennal (2018-2022) pour lutter plus efficacement et de manière concertée contre les mutilations génitales féminines (MGF) en vue de leur abandon définitif.

La Stratégie nationale pour l’accélération de l’abandon total des mutilations génitales féminines/excision a pour objectif général de contribuer à la réduction de la prévalence des MGF/E à Djibouti et pour objectifs spécifiques :

* D’encourager et initier les communautés qui pratiquent les MGF/E à abandonner totalement la pratique en évitant tous risques de glissement vers un changement limité aux types des MGF/E pratiqués.
* D’initier les communautés dont le changement envers les MGF/E est limité aux types pratiqués vers un abandon total.
* De protéger les communautés ayant abandonné la pratique des risques de retournement vers les MGF/E.
* De protéger les communautés qui ne pratiquent pas les MGF/E où n’existait pas le risque d’adoption de la pratique à travers leurs contacts avec les autres communautés.

Elle a pour axes stratégiques l’environnement politique et institutionnel propice pour l’abandon total des MGF/E, l’engagement communautaire, la communication, ainsi que la coordination, le suivi et l’évaluation.

Le Plan d’action quinquennal (2018–2022) concrétise l’objectif de la stratégie. Il regroupe quatre axes d’intervention avec respectivement des objectifs et des actions spécifiques.

L’axe 1, intitulé « Environnement politique et institutionnel propice pour l’accélération de l’abandon total des MGF/E » a pour objectifs spécifiques :

- Engager les décideurs politiques et les leaders religieux influents dans les actions visant l’accélération de l’abandon des MGF/E

- Promouvoir l’application de la législation et la déclaration d’une Fatwa

- Assurer aux enfants et jeunes filles l’accès aux services éducatifs, sociaux et médicaux de prévention, prise en charge et protection des MGF/E

L’axe 2, intitulé « Engagement communautaire » a pour objectifs spécifiques :

- Accentuer l’abandon total de toute les formes des MGF/E (y inclus type 1) chez les communautés ciblées antérieurement

- Elargir le mouvement d’abandon des MGF/E dans les nouvelles zones d’intervention

L’axe 3, intitulé « Communication » a pour objectifs spécifiques :

- Renforcer l’engagement des médias (journalistes, artistes, écrivains…) sur les problématiques des MGF/E

- Elaborer des outils médiatiques qui valorisent la fille non excisée et encouragent l’abandon des MGF/E

L’axe 4, intitulé « Coordination, suivi et évaluation » a pour objectifs spécifiques :

- Renforcer la coordination des actions d’abandon des MGF/E

- Mettre en place un système de suivi et évaluation

- Initier des échanges d’expériences transfrontalières

Objets de la revue

La Stratégie nationale pour l’accélération de l’abandon total des mutilations génitales féminines/excision (2018-2022) est arrivée à terme en 2022 mais les questions relatives aux MGF sont plus que jamais d’actualité et le ministère de la Femme et de Famille (MFF), en collaboration avec la plateforme de protection de l’enfant, souhaite mener une revue de cette stratégie.

Les objectifs de la revue de la mise en œuvre de la stratégie à des fins de responsabilisation et d’apprentissage à divers niveaux (y compris la révision des politiques) sont :

* Analyser quels ont été les éléments du plan d’action quinquennal qui ont été atteints ainsi que ceux qui n’ont pas été atteints et les raisons pour lesquelles ils n’ont pas été atteints ;
* Tirer des leçons de la mise en œuvre de la stratégie de 2018 à 2022 ;- Formuler des recommandations pour guider les décideurs politiques sur l’ajustement de la stratégie et la manière d’incorporer les leçons apprises dans les politiques chapeautant les MGF.

Portée et utilisation de la revue

Les quatre axes d’intervention de la Stratégie nationale pour l’accélération de l’abandon total des mutilations génitales féminines/excision (2018-2022) seront tous analysés.

La revue sera guidée par les principes directeurs de la stratégie nationale : approche basée sur les droits humains, approche centrée sur la famille, la diffusion organisée, la gestion axée sur les résultats et la communication pour le développement.

Elle s’intéressera à l’engagement des parties prenantes (décideurs politiques, leaders religieux, ONG) dans les actions visant l’accélération de l’abandon des MGF/E ainsi qu’au rôle joué par les prestataires de services (social, psychologique, santé, justice, éducation).

La revue cherchera à savoir si la problématique des MGF a été traitée dans les médias et si la façon dont elle a été traitée reflète la stratégie et les messages que le pays souhaite promouvoir.

Enfin, elle s’intéressera aux mesures prises pour renforcer la coordination des actions d’abandon des MGF/E, et la mise en place d’un système de suivi et évaluation.

Le rapport de la revue sera communiqué à toutes les parties prenantes clés et les partenaires techniques et financier du pays.

Questions clés de la revue de mise en œuvre

La revue de la Stratégie nationale pour l’accélération de l’abandon total des mutilations génitales féminines/excision (2018-2022) se fera sur la base des cinq principaux critères suivants :

a. Pertinence

* Les objectifs de la stratégie sont–ils compatibles avec les différentes politiques nationales et les besoins des populations visées ?
* Est-ce que l’exécution du plan d’action de la stratégie a été socialement et culturellement appropriée ?
* Est-ce que l’exécution du plan d’action a été appropriée aux regards de la situation géographique et contextuelle de Djibouti ?
* Les membres des communautés disent-ils avoir tiré bénéfice ou non des programmes associés à la stratégie ? Ont-ils le sentiment que ces programmes les ont fait réfléchir aux questions sociales, en particulier les MGF ?

b. Efficacité

* Au regard des résultats attendus et des données disponibles, quels éléments du plan d’action ont été totalement atteints, partiellement atteints ou non atteints ?
* Quels facteurs ont favorisé l’atteinte de certains résultats ?
* Quels facteurs ont entravé l’atteinte de certains résultats ?
* Les parties prenantes perçoivent-elles que la stratégie est efficace pour l’objectif de l’abandon total des MGF?

c. Efficience

* Les activités ont-elles pu être menées dans les temps, et dans les limites du budget imparti ?
* Une rationalisation des coûts peut-elle être faite dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie ?

d. Durabilité

* Les parties prenantes sont-elles capables, respectivement, de continuer à mettre en œuvre certains éléments du plan d’action ou le plan d’action en entier après la fin de l’intervention des partenaires techniques et financiers ? Si oui, quels éléments ?
* Quel a été le degré d’appropriation et de soutien de la population, de communautés ou de groupes particuliers envers la stratégie et les programmes associés ? Est-ce que la stratégie et les programmes associés ont été rejetés ou réclamés dans des localités ?
* Quels sont les éléments en faveur et ceux en défaveur d’une stratégie nationale sur les MGF autonome et d’une stratégie MGF intégrée au sein d’une stratégie plus large sur les violences ?

e. Impact

* Est-ce que les parties prenantes (membres des communautés, associations nationales/locales, Ministère de la Femme et de la Famille et autres entités gouvernementales) ont perçu un impact de la stratégie et des programmes associés ?
* Est-ce que les parties prenantes pensent que la mise en œuvre de la stratégie nationale et des programmes associés a été un succès et quelles actions supplémentaires sont nécessaires pour éliminer la pratique des MGF?

Méthodologie de l'analyse

La revue débutera par une analyse de la documentation disponible sur les MGF, notamment la Stratégie nationale pour l’accélération de l’abandon total des mutilations génitales féminines/excision, les études, les programmes de lutte contre les MGF, les comptes-rendus de réunions, les rapports de mise en œuvre, de suivi et d’évaluation.

Ensuite, le/la consultant(e) effectuera des interviews avec une dizaine de personnes ressources auprès desquelles il/elle pourra collecter des documents additionnels. Il/elle fera également des visites de terrain afin d’observer les activités de différents programmes sur les MGF et rencontrera des bénéficiaires pour collecter leur feedback. Des approches qualitatives sont recommandées notamment les focus groupes et les entretiens individuels.

La revue suivra une démarche participative et concertée, en impliquant les partenaires de la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l’accélération de l’abandon total des mutilations génitales féminines/excision. Le/la consultant(e) préparera et facilitera un atelier de deux (2) jours avec les parties prenantes pour faire la revue de Stratégie nationale pour l’accélération de l’abandon total des mutilations génitales féminines/excision et recueillir leurs retours sur les progrès effectués dans le cadre de la mise en œuvre des activités et de l’atteinte des résultats attendus.

Le/la consultant(e) élabora la matrice dans laquelle il/elle proposera les méthodes de collecte et d’analyse pour chaque question de l’analyse. Il sera demandé au consultant de soumettre une proposition technique décrivant la méthodologie de l’évaluation qui inclura les indicateurs pour mesurer les critères énumérés ci-dessus. Cette dernière fera partie des critères d’évaluation de l’offre.

La revue suivra les normes standards pour les recherches ainsi que la guidance concernant l’éthique des recherches.

Conduite éthique : L’analyse des interventions de développement appuyées par les Nations Unies doivent être indépendantes, impartiales et rigoureuses. Chaque analyse doit clairement contribuer à l’apprentissage et la redevabilité. Ainsi donc, le chercheur doit être intègre personnellement et professionnellement et être guidés par les principes de rigueur dans le cadre de la conduite de cet exercice.

Egalité de genre : Le/la consultant(e) devra proposer une approche pour voir l’aspect du genre dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l’accélération de l’abandon total des mutilations génitales féminines/excision (2018-2022).

Promotion de l’équité : Le/la consultant(e) devra proposer une approche de l’analyse permettant de voir si la mise en œuvre des stratégies d’engagement communautaire menées par des leaders religieux et communautaires dans la lutte contre les mutilations génitales féminines a été équitable.

Programmation basée sur les droits de l’homme : Le/la consultant(e) devra examiner le degré auquel la programmation basée sur les droits de l’homme a été appliquée.

Sources d’information existantes

* Djibouti (2022), Plan National de Développement (PND) (2020-2024) : « Djibouti ICI »
* MFF (2023), Politique Nationale de Genre (2023-2029) en cours
* MFF (2021), Politique Nationale de l’Enfant de Djibouti (Développement intégré de la petite enfance et protection de l’enfant) (2022-2035)
* MFF (2017), Stratégie nationale pour l’accélération de l’abandon total des mutilations génitales féminines/excision (2018-2022)
* MFF (2020), Rapport de l’enquête nationale sur les mutilations génitales féminines et les violences faites aux femmes. Djibouti, janvier 2020
* Djibouti (2012), Rapport PAPFAM 2012
* UNICEF (2021), Enquête sur les normes sociales et les facteurs comportementaux des MGF
* UNICEF (2021), Stratégie de communication pour la promotion des pratiques sociales essentielles à Djibouti
* UNFPA-UNICEF (2021), Evaluation conjointe du programme conjoint UNFPA-UNICEF pour l’élimination des mutilations génitales féminines : accélérer le changement Phase III (2018-2021)
* UNFPA-UNICEF (2021), Contextualisation de la Phase IV du Programme Conjoint de Lutte contre les MGF (2022-2030)
* Union Européenne (2022), Résultats de l’évaluation ROM du programme d’appui à l’autonomisation des femmes et des filles
* Plans de travail annuels de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l’accélération de l’abandon total des mutilations génitales féminines/excision (2018-2022)
* Union Nationale des Femme de Djibouti (UNFD) : Documents de programme et rapports
* MFF : Rapports d’activités
* MAM : Rapports d’activités
* UNICEF : Rapports annuels
* UNFPA : Rapports annuels
* Cellule d’écoute de l’UNFD : Rapports trimestriels
* Rapports des réunions de coordination du MFF
* Compte-rendu des réunions du Comité de pilotage du programme de l’Union Européenne pour l’appui à l’autonomisation des femmes et des filles.

Gestion de la revue

Un consultant ou une consultante sera recruté(e) au niveau national pour mener la revue de la Stratégie nationale pour l’accélération de l’abandon total des mutilations génitales féminines/excision (2018-2022). L'UNICEF lancera un appel d'offres, ensuite le ministère de la Femme et de la Famille, en collaboration avec l'UNICEF, procédera au recrutement.

L’organe chargé de la gestion et du paiement des frais de consultance est le ministère de la Femme et de la Famille, en collaboration avec l’UNICEF.

Durée de la mission : 12 mai au 29 juillet 2024

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Work Assignments Overview | Deliverables/Outputs | Delivery deadline |
| * Le/la consultant(e) produira un rapport de démarrage de la revue qui comprendra sa compréhension des TDR et sa revue documentaire des sources existantes ainsi que les propositions de méthodologie pour la réalisation de l’analyse y compris les méthodes de collecte des données ainsi que les outils qui l’accompagnent. Ce rapport doit comprendre aussi un plan de travail et calendrier d’exécution. | * Rapport initial : * Sélection et justification de la méthodologie * Sélection et justification des sites * Matrix d’analyse * Plan de travail et calendrier d’exécution | 23 Mai 2024 |
| * Le/la consultant/e collectera les informations auprès des personnes ressources et sur les sites sélectionnés, puis préparera et facilitera un atelier avec les parties prenantes. | * Entretien individuels, focus groupes * Atelier de revue | 23 Juin 2024 |
| * Le/la consultant/e produira un rapport détaillé de l’analyse et des conclusions avec les leçons apprises et recommandations pour guider les décideurs politiques sur l’ajustement de la stratégie et la manière d’incorporer les leçons apprises dans les politiques chapeautant les MGF. Il/elle produira également une présentation des résultats de l'analyse. | * Rapport détaillé * Résumé analytique * Présentation PowerPoint | 10 juillet 2024 |
| * Le/la consultant/e facilitera la restitution aux parties prenantes concernées. | * Réunion de restitution | 17 juillet 2024 |

**Minimum Qualifications required :**

